

Journal d'information du Conseil Municipal

Période du 1er janvier 2014 au 30 octobre 2014

Rédigé par Anne-Laure ROUYER et publié par nos soins

Depuis le dernier Savoisy Infos, Le conseil municipal s'est réuni 7 fois.

L'équipe municipale se compose de Denis SALOMON (Maire), Raymond LORTAT (1er adjoint), Jean-Louis GALOSEAU (2ème adjoint), Virginie VERDOT (3ème adjoint) et les conseillers : Gérard SILVESTRE, Laurent BOUZOU, Anne-Laure ROUYER, Camille LAPORTE, Dimitri DUMONT et Alain THEVENET.

DELEGUES AUX 8 COMMISSIONS COMMUNALES	
1. BOIS	DUMONT Dimitri, BOUZOU Laurent, LORTAT Raymond
2. CHEMINS	GALOSEAU Jean-Louis, LAPORTE Camille, THEVENET Alain
3. BATIMENTS	LORTAT Raymond, VERDOT Virginie, ROUYER Anne-Laure
4. COMITE des Fêtes	DUMONT Dimitri, LAPORTE Camille, THEVENET Alain, ROUYER Anne-Laure
5. CIMETIERE	BOUZOU Laurent, VERDOT Virginie, ROUYER Anne-Laure
6. AGRICULTURE	LORTAT Raymond, LAPORTE Camille, GALOSEAU Jean-Louis
7. ELECTRICITE	LAPORTE Camille, THEVENET Alain, DUMONT Dimitri
8. ASSAINISSEMENT	SILVESTRE Gérard, GALOSEAU Jean-Louis, THEVENET Alain

DELEGUE A L'AFR DE SAVOISY	Jean-Louis GALOSEAU
DELEGUES AU SIAEP DE SAVOISY	Titulaires : SILVESTRE Gérard, SALOMON Denis Suppléants : LORTAT Raymond, GALOSEAU Jean-Louis
DELEGUES AU SIVOS DE LA CRAIE AUX LOUPS	Titulaires : LAROCHE-LEON Jocelyne, VERDOT Virginie Suppléants : DUMONT Dimitri, THEVENET Alain
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS	THEVENET Alain, SILVESTRE Gérard, ROUYER Anne-Laure, DUMONT Dimitri
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Membres titulaires : SILVESTRE Gérard, GALOSEAU Jean-Louis, ROUYER Anne-Laure Suppléants : THEVENET Alain, LORTAT Raymond, BOUZOU Laurent
CORRESPONDANT DEFENSE	LAPORTE Camille
DELEGUES LOCAUX AU CNAS	SALOMON Denis, Maire, au collège des élus, PECTOR Valérie, Adjoint Administratif 2ème classe, au collège des agents.
DELEGUES AU COLLEGE ELECTORAL DE LA COMMISSION LOCALE D'ENERGIE (C.L.E.) :	délégué titulaire : SILVESTRE Gérard, délégué suppléant : THEVENET Alain

Rem : Le conseil municipal a désigné Jocelyne LAROCHE-LEON en tant que représentant de la commune pour le SIVOS, en effet tout électeur peut être délégué à un syndicat pour représenter sa commune.

Travaux réalisés depuis le 1er janvier

1. Suite à la tempête de juin 2013, le parapet de la mare a été refait par l'Entreprise GALOSEAU afin de lui apporter une plus grande stabilité.
2. Les travaux de voirie prévus en 2013 sur le Chemin des Echeleys avec prolongement jusqu'à la Rue de Montbard ont été effectués le mois dernier par l'Entreprise ROSA et des trous sur le chemin des fermes ont été comblés par la même occasion.
3. L'abattage des 2 peupliers situés sur le terrain de Monsieur GUILLEMENOT a été effectué au mois de juin par l'Entreprise MAROT de FRESNES car les racines risquaient d'abîmer les canalisations communales. 5 tilleuls ont également été coupés vers le lotissement car situés trop près des constructions.

Travaux prévus :

1. Le balayage des caniveaux s'effectuera en 2014 par 3 passages (1 en juin, 1 en septembre et 1 en décembre), ainsi que 1 curage des regards grilles ou regards avaloirs effectué fin Aout), ainsi qu'un désherbage. Le tout effectué par des entreprises privées puisque le SIVOM n'existe plus.
2. La façade de la Mairie sera nettoyée par l'Entreprise GHEERAERT d'ici la fin de l'année
3. Remplacement d'un poteau incendie Rue du Bal.
4. Nivellement des chemins pour faciliter l'accès aux affouagistes.

Informations diverses :

Le SIVOM : Il n'existe plus depuis sa dissolution officielle par arrêté du 25 février 2014 portant dissolution du SIVOM du Canton de LAIGNES au 28 février 2014. La Commune de SAVOISY avait pris une délibération le 14 mars 2014 afin de reprendre les emprunts contractés par le SIVOM pour le compte de la Commune au titre des travaux de voirie. Ainsi nous devons continuer à entretenir nos rues, nos espaces publics, etc..., et en plus payer le licenciement de deux des employés du SIVOM.

Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat :

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. C'est pour toutes ces raisons que la Commune soutient les demandes de l'AMF.

Résultats des élections européennes du 25 mai 2014 :

Sur 166 électeurs inscrits, il y a eu 84 votants. La liste de Nadine MORANO est arrivée en tête avec 31 voix.

Club de tennis de la Corne Vaudrille :

Monsieur BOUZOUD informe que le terrain de tennis, suite aux travaux de réfection, est mis à disposition des habitants de SAVOISY, sous réserve d'une adhésion au Club de Tennis de la Corne Vaudrille.

Subventions 2014 :

Comme tous les ans, des subventions ont été attribuées à 16 associations ou organismes locaux qui œuvrent au niveau de la recherche médicale, de l'aide aux personnes, de l'animation du village, etc... Les sommes ne sont pas élevées, elles représentent 700 € environ, mais le geste est là, ce qui est honorable pour un petit village comme le nôtre.

Rythmes scolaires :

Un point sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires : Dans le précédent Savoisy infos, Jocelyne LAROCHE-LEON nous avait alerté sur le problème que le SIVOS allait rencontrer pour la rentrée 2014 : Répartir le temps scolaire (puisque dorénavant ils ont classe le mercredi matin) tout en proposant aux enfants des activités d'intérêt, sans tomber dans la simple garderie ; cette réforme nécessitant l'emploi de 4 personnes à raison de 3h par semaine. Comment apporter un tel service aux enfants lorsqu'on vit dans nos petits villages ?

L'objectif de la réforme est de diminuer le temps de classe de 45 minutes par jour (soit 3 heures par semaine) pour les remplacer par une activité...(Facile de lancer une activité avec des enfants en 45 minutes...).

Le SIVOS a donc trouvé la solution suivante : Demander une dérogation pour faire les trois heures d'activités en 2 fois 1h30 le lundi et le jeudi. Ainsi les horaires des enfants restent les mêmes que l'année précédente : 8h55-11h55/ 13h25 -16H25 (auxquels s'ajoutent les horaires du mercredi matin 8h55/11h25) et les parents ne se retrouvent pas avec une organisation impossible comme cela se passe dans certaines grandes villes...et voilà, encore une preuve que la vie est bien plus simple à la campagne !

Côté finances : il a bien fallu employer 4 personnes à raison de 3 heures par semaine pour encadrer les 57 élèves du Pôle Scolaire. Ces quatre personnes sont Monsieur ALLODI, Madame PENAGOS (deux des enseignants de la Craie aux Loups), Madame GALOSEAU (ATSEM) et Mademoiselle PLANCHON (auxiliaire de vie scolaire). C'est une bonne idée car d'une part ces personnes connaissent très bien les enfants et le fonctionnement de l'école (gestion des stocks, sécurité, matériel) et d'autre part, ces derniers ont accepté d'être employés en fonction du besoin. C'est-à-dire que si la réforme venait à disparaître ou que les enfants n'étaient plus assez nombreux aux activités, le SIVOS pourrait cesser de les employer sans problème. Le seul inconvénient de ce système est pour notre secrétaire de mairie qui se retrouve à gérer encore plus de paperasserie. Ces activités restent gratuites pour les parents, sous réserve que la dotation de l'Etat reste la même car elle permet de

payer les frais salariaux des 4 emplois. La seule chose demandée aux parents est qu'ils s'engagent à ce que les enfants viennent aux activités.

Côté Activités proposées : et bien apparemment, les enfants sont très heureux de la réforme : un programme ludique mais pédagogique a été proposé par l'équipe et validé par le Ministère de l'Education (cuisine, dessin, peinture, expériences scientifiques, jeux de société, jardinage, etc...., même des intervenants extérieurs faisant découvrir leur métier dont des anciens élèves de Savoisy comme Baptiste Galoseau pour la découverte de la cuisine, Gregory Raymond pour le pain).

Note de service d'ECT Collecte (le ramassage de poubelle) : ECT Collecte rappelle que conformément à la note de service n°14 du 25 juin 2008, les salariés de la société ECT collecte ont l'interdiction de distribuer ou vendre des calendriers de fin d'année. Tout salarié qui enfreindra cette interdiction s'expose à une sanction disciplinaire. (*Philippe LARGY, PDG ECT Collecte, 24 Septembre 2014*).

Affouages 2015 :

Délivrance de la coupe n° 24 de la forêt communale (située sur la route de Fontaines), inscrite à l'Etat d'Assiette de l'exercice 2015 :

- du taillis, des houppiers et petites futaies non vendues de ces coupes aux affouagistes
L'exploitation forestière est une activité dangereuse, elle exige un savoir-faire et des équipements adaptés. Une information sera communiquée aux affouagistes par la Commune, sur les risques et les précautions minimales de sécurité à respecter.

L'exploitation de ces parties délivrées sera effectuée par les affouagistes après partage, sous la responsabilité de 3 garants : 1er garant : LORTAT Raymond, 2ème garant : DUMONT Dimitri, 3ème garant : BOUZOUUD Laurent

Pour information : les délais à respecter dans les coupes affouagères (Faute par les affouagistes d'avoir respecté les délais ci-dessus, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage (loi du 4-12-1985)).

- Abattage du taillis et des petites futaies : 15/04/2016.
- Vidange du taillis et des petites futaies : 15/09/2016.
- Façonnage des houppiers : 15/04/2016
- Vidange des houppiers : 15-09-2016

VENTE DU LOGEMENT DE L'ANCIENNE EPICERIE :

L'ancien Conseil Municipal avait pris une délibération en 2012 pour mettre en vente le logement communal de l'ancienne épicerie. Le Conseil Municipal, décide, de remettre en vente ce logement. Une annonce va paraître sur le Boncoin prochainement.

Peines et Joies :

Malheureusement Monsieur MONTENOT Henri est décédé, il a vécu toute sa vie à SAVOISY et vivait depuis quelques années en maison de retraite. Nous avons également perdu Madame WILLIAMS Barbara qui s'était installée à SAVOISY il y a quelques années. Nous présentons nos condoléances à leurs familles.

Mais notre village a connu des joies avec l'arrivée mi-mars d'une jolie petite Emmy chez Nicolas GHEERAERT et Magali PERROT, ainsi que l'arrivée de Nolan chez Dimitri DUMONT et Sophie HERARD fin juin.

De plus , SAVOISY a célébré de nombreux mariages : Cédric LEPAS et Laura FERCOQ ont ouvert le bal en se disant oui devant Monsieur le Maire fin mai, suivi de près par Adrien MIRETE et Delphine SMAGUINE fin juin, ainsi que Christophe COMPAROT et Marlène DELANEUVILLE en août et Julien GALOSEAU et Marion DESMOULINS, eux, sont partis en Haute Marne pour se dire oui. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Les nouveaux habitants de la Commune

- Aurore Bizot et Julien MEKDOUD-TARANNE, ainsi que leurs deux enfants habitent le logement de la Mairie
 - Angeline CARPENTIER et David CORTOT, rue de Verdonnet
 - Céline Guérin et Cyril DEULDOT ainsi que leurs deux enfants
 - Anne et Sylvain BAUDEMONT et leur petite fille, rue de la batellotte
- A ces jeunes habitants nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au village.

Les festivités passées :

Le 4 Mai, le marché de printemps des VAILLANTS a connu un joli succès comme tous les ans. Le 14 Juillet a été célébré par un repas citoyen où une quarantaine de personnes étaient présentes, suivi de l'incontournable distribution de bonbons (rendez-vous toujours aussi important...photos à l'appui). L'après-midi s'est continuée avec une animation des jeux par les VAILLANTS, le jeu de quilles et un apéritif.

La cérémonie du 8 mai a eu lieu suivie d'un verre de l'amitié et la cérémonie de la stèle le 14 septembre en hommage aux Résistants a eu lieu en présence de Madame le Maire de MONTBARD et sa délégation. En effet, la municipalité de MONTBARD vient tous les ans rendre hommage aux combattants de SAVOISY car ils ont contribué à la délivrance de MONTBARD lors de la seconde guerre mondiale.

La cérémonie du 11 Novembre a eu lieu suivie d'un verre de l'amitié.

Nos aînés (28 personnes) se sont retrouvés autour d'un très bon repas le samedi 15 novembre au Bistrot de Louise à VENAREY LES LAUMES.

La Choucroute garnie des Vaillants a eu lieu à la salle des fêtes le Dimanche 30 Novembre.

Les festivités à venir :

- Le Chœur de Haute Cote-d'Or (50 choristes) vient se produire le dimanche 7 Décembre à 16h à l'église de Savoisy. C'est un concert gratuit et si vous le désirez une libre participation pourra être donnée pour la restauration des peintures de l'église. Un verre de l'amitié sera servi à la fin du concert pour rencontrer les artistes.
- Le colis des aînés seront confectionnés avec des produits de Savoisy entre autre, et distribués le 20 décembre au matin.
- Les enfants célèbreront Noël le dimanche 21 décembre à 15h30 à la salle des fêtes autour d'un gouter.

Et enfin ...Mise en Lumière

Que font les habitants de SAVOISY ? Et bien ça bouge ! Découvrons les activités que nous avons à SAVOISY....Nous avons maintenant un maraîcher, qui mieux que lui pour se présenter ?

Bonjour à Tous,

Après quelques mois d'activité, voici pour vous, un premier bilan du "jardinquelestbien / jardin de Martin". Jour après jour j'apprends ce nouveau métier et comme tout apprentissage il y a eu des erreurs et des joies. D'autre part des activités comme la recherche d'un logo, d'une présentation ne sont pas des choses faciles...

Je me suis aperçu que produire en grande quantité ce que j'aime manger n'était pas très compliqué, juste un jardin en beaucoup plus grand... en revanche vendre est plus difficile. La plupart des habitants de Savoisy et des environs ont leur propre jardin et c'est une pratique à préserver absolument.

En effet, j'ai regardé un reportage sur les tomates "cœur de bœuf". Le reportage montrait bien la différence entre l'aspect recherché dans les supermarchés pour ce type de tomate et la nature d'une "vraie" cœur de bœuf, très côtelée voire difforme mais très goûteuse.. En grande surface elle est presque aussi jolie que ses copines –bien ronde et rouge- mais dénuée de saveur..)

On peut également aborder le problème du prix : le "bio" est plus cher. Normal ou non? Normal si on admet que la production est artisanale et les rendements inférieurs. Anormal si seuls quelques-uns y ont accès. J'essaie de me débrouiller avec ce casse-tête.

Mes choix dans la façon de concevoir la production d'aliments et de préserver leur diversité n'engagent que moi. Je désire juste à mon modeste niveau, démontrer qu'un mode de production alternatif est possible.

Je produis ici et non à proximité d'une grande ville. Cela implique que je trouve des solutions. Il faut le temps de se faire une réputation, de réfléchir à d'autres circuits de vente mais c'est jouable! Je n'ai pas encore eu le temps de faire participer les enfants de l'école aux travaux du jardin mais cela devrait se faire pour 2015.

Merci à ceux qui sont venus à la vente sur place le samedi de 17h30 à 19hr à côté de l'école... Il y a eu des jours avec 0 clients et d'autres très sympa, où vous m'avez apporté vos suggestions.

La saison se termine. Je retourne travailler en forêt pour l'hiver le temps que le sol se repose et parce-que j'en ai encore envie.... Je laisse la parole à des collègues de Marey/ tille qui expriment mieux que moi ce que je ressens: "... avec toute cette délicatesse le maraîcher devient un paysan, un homme qui fait le pays en créant, à son échelle l'équilibre agro-sylvo-pastoral. Il gère son sol par le compost, le BRF, le fumier et il soigne ses plantes par la rotation et l'association. Il a fait l'essentiel de son travail et s'il faut encore semer, biner, arroser et récolter, il le fera l'âme en paix."

Mais certains sont partis...Florence et Patrick Amory-Labrousse nous ont quittés ce 30 juin avec leurs filles Clémentine et Margo direction la Thaïlande ! Pour la ferme, ils ont su trouver des successeurs qui eux aussi, ont l'amour de leur travail. En effet après un parrainage de 3 mois pour une succession en douceur, La Famille Mireté a repris depuis le 1^{er} juillet la ferme de la Corne Vaudrille, et toutes ses activités : chèvrerie, accueil sur la ferme, visites des écoles et balades à poneys.

Pour Delphine et Florian la reprise s'est très bien faite, les clients sont confiants et contents de leur reprise. La famille Amory-Labrousse a pu partir sereine, les jeunes continueront cette belle aventure.

Car pour Florence et Patrick, le départ fut émotionnellement assez dur car ils ont reçu de nombreux témoignages de sympathie. Ils se sont installés à Savoisy en 1995 et sont restés 19 ans alors qu'ils pensaient au départ, ne rester qu'un an. Démarrant de rien mais avec beaucoup de travail et de passion, Ils ont créé leur entreprise et rénové leur maison. Ils sont très heureux de s'être installés à Savoisy car ils ont apprécié l'accueil dont ils ont bénéficié il y a une vingtaine d'années.

Et à la question « si vous deviez revenir en France, que feriez-vous ? » et bien tous simplement sans attendre ils m'ont dit qu'ils reviendraient ici à Savoisy !

⇒ *Si vous désirez prendre de leurs nouvelles, vous pouvez retrouver leur site facebook en tapant dans la barre de recherche internet le texte suivant "Florence et Patrick, voyageurs du bout du monde »*

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous fin avril 2015 pour le prochain Savoisy infos !



La cérémonie de la Stèle septembre 2014



Le jeu de quilles du 14 juillet 2014



La passation à la Chèvrerie, juin 2014



La distribution de bonbons , 14 juillet 2014



Le jardin de Martin, saison 2014



Le Jardin de Martin

Savoisy info n°26. 2è semestre 2014